

VILLE  DE LYON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2015/1622

Autorisation d'acquisition d'une licence de débit de boissons type III pour les Musées Gadagne

Direction des Affaires Culturelles

Rapporteur : M. KEPENEKIAN Georges

SEANCE DU 23 NOVEMBRE 2015

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 25 NOVEMBRE 2015

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 16 NOVEMBRE 2015

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 26 NOVEMBRE 2015

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme BRUGNERA, Mme AIT MATEN, M. BRUMM, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme DOGNIN-SAUZE, M. DURAND, Mme REYNAUD, M. LE FAOU, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. GRABER, Mme FRIH, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme PICOT, M. BRAILLARD, Mme BERRA, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme FONDEUR, M. PELAEZ, M. LEVY, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, M. BOUDOT, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : M. SECHERESSE (pouvoir à M. GRABER), M. FENECH (pouvoir à Mme de LAVERNEE), Mme BURILLON (pouvoir à Mme CONDEMINE), M. JULIEN-LAFERRIERE (pouvoir à Mme HAJRI), M. TETE (pouvoir à Mme CHEVALLIER), Mme TAZDAIT (pouvoir à Mme BAUGUIL), M. ROYER (pouvoir à M. BROLIQUIER)

ABSENTS NON EXCUSES :

2015/1622 - AUTORISATION D'ACQUISITION D'UNE LICENCE DE DEBIT DE BOISSONS TYPE III POUR LES MUSEES GADAGNE (DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 6 novembre 2015 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Les Musées Gadagne disposent d'un café-restaurant et salon de thé au 4^e étage dénommé « café Gadagne ». La Ville de Lyon/ Musées Gadagne ont conclu une convention d'occupation et d'exploitation de ces locaux au profit de la SAS le Passage pour une durée de 3 années renouvelable 2 fois, à compter du 6 octobre 2015.

Sur ce site, la Ville de Lyon est actuellement propriétaire d'une grande licence restaurant dont elle concède temporairement l'exploitation pendant la durée de la convention. Cette licence permet à l'exploitant de ne vendre des boissons qu'à l'occasion des repas et comme accessoire à la nourriture.

Il est à préciser que la Ville de Lyon dispose pour l'ensemble des cafés-restaurants présents dans les établissements culturels (Célestins, Théâtre de Lyon, ONL – Auditorium, MAC, Musée des Beaux-Arts) d'une licence III ou IV, licence qui autorise à servir de l'alcool pour la catégorie de boissons correspondantes, dans le cadre d'une activité de restauration.

La Ville de Lyon souhaite donc acquérir une licence III, la Préfecture du Rhône ayant interdit par arrêté n° 2003-257 du 7 janvier 2003 l'ouverture ou le transfert de débit de boissons type IV dans des secteurs délimités des 5^e et 9^e arrondissements, afin d'autoriser l'exploitant à servir de l'alcool dans le cadre de son activité.

La fourchette de prix pour une licence est de l'ordre de 3 000 € à 7 000 €.

Compte tenu de la rareté des autorisations de cette catégorie de licence sur le marché, il importe de pouvoir engager les négociations d'achat dans les plus brefs délais en ayant la capacité à agir.

Ouï l'avis de la commission Culture, Patrimoine, Droits des Citoyens, Evénements ;

DELIBERE

1- M. le Maire est autorisé à acquérir une licence de débit de boissons type III aux Musées Gadagne.

2- La dépense en résultant sera prélevée sur les crédits affectés au budget des Musées Gadagne.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

G. KEPENEKIAN